



## **Jeunesse, mobilisations sociales et citoyenneté en Afrique de l'Ouest : étude comparée des mouvements de contestation « *Y'en a marre* » au Sénégal et « Balai citoyen » au Burkina Faso**

Ibrahima Touré\*

### **Résumé**

Ces dernières années ont été marquées, en Afrique, dans la foulée des forums sociaux mondiaux (Porto Alegre en 2001, 2003, 2005 ; Bamako en 2002 ; Nairobi en 2007 ; Dakar en 2011), par un foisonnement des mobilisations sociales et citoyennes menées par des collectifs de jeunes. Ces derniers prennent depuis activement part, dans leurs pays respectifs, à la réflexion et aux combats, mettant en jeu des questions de société et de gouvernance sur le continent, qu'ils ne laissent plus désormais aux seuls ressorts des organisations syndicales, des partis politiques ou des décideurs publics. Si les travaux de recherche portant sur ces formes de mobilisations sociales de jeunesse sont multipliés, les grilles de lecture proposées restent cependant descriptives et rarement comparatives. S'inspirant des modèles d'analyse de l'actionnalisme et du processus politique (*political process*) et s'appuyant sur deux mouvements de contestation, en Afrique de l'Ouest, fondés par de jeunes leaders d'opinion, en particulier « *Y'en a marre* » au Sénégal et le « Balai citoyen » au Burkina Faso, nous montrons, dans ce papier, dont l'ossature date d'il y a deux ans, que les mouvements sociaux juvéniles, coalisés ou non, sont au cœur de la vitalité démocratique du continent. Ils s'identifient comme de véritables contre-pouvoirs et engagent, individuellement et collectivement, en fonction des opportunités et des contraintes du moment, les citoyens dans des systèmes de valeurs nouveaux. Et ceci, en vue, non seulement, d'une re fondation politique mais aussi d'un changement social pour le développement. Ces mouvements constituent, en outre, des fenêtres d'opportunité permettant non seulement, à la démocratie de ces pays de trouver de nouvelles énergies, mais également de se donner de nouveaux circuits de représentation.

**Mots clés :** jeunesse, mouvements sociaux, citoyenneté, Sénégal, Burkina Faso

---

\* Docteur en sociologie, Burkina Faso. E-mail : tibrahima62@gmail.com

## Abstract

Within the framework of worldwide social forums (Porto Alegre in 2001, 2003, 2005 ; Bamako in 2002 ; Nairobi in 2007 ; Dakar in 2011) one can notice these last years a wide range in Africa of civic and social mobilizations led by associations of young people. In their respective countries, these latter are actively taking part in the fights for issues related to society, economic and political management in the continent ; a challenge which they do no longer accept to be the sole responsibility of trade-unions, political parties, and decisions makers. It's true that scientific works about these forms of social mobilizations of young people are on increase, but the procedures they adopt are descriptive and are rarely of comparative nature. We aim to make use of the analysis models of actionalism and political process (*processuspolitique*) in order to demonstrate that whether they are allied or not, these movements are expressive of the democratic vitality of the continent. They can be looked upon as real anti-establishment forces ; individually and collectively, depending on the present opportunities and constraints, they involve the citizens in new systems of value. Their ultimate purpose is not only to create conditions for a total political reformation, but to favour social change for development. Besides, these movements constitute new opportunities allowing their countries to strengthen their democracy, but also to widen their representativeness possibilities. This paper is centered on a comparative analysis of two modest but exemplary contestation movements in West Africa founded by young opinion leaders. They are « Y'en a marre » in Senegal and « Balai citoyen » in Burkina faso. To this end we try to highlight their historical background, their political and conflicting nature, their forms of struggle, the occupied fields and the impacts of their mobilizations on the public spaces of the considered countries.

**Key Words :** young people, social movements, citizenship, Senegal, Burkina Faso

## Introduction

Il est indéniable que les mobilisations sociales et citoyennes se sont multipliées cette dernière décennie sur le continent africain. Elles ont été l'œuvre de diverses forces vives parmi lesquelles les jeunes<sup>1</sup> se battant dans leurs pays respectifs, pour l'avènement d'une justice sociale et d'un devenir démocratique plus inclusif. Les jeunes<sup>2</sup> n'hésitent plus à relever les défis de leur autonomisation, à se positionner comme des acteurs centraux des combats pour la paix, l'éthique, la citoyenneté et le développement. C'est surtout dans le domaine politico-institutionnel, notamment autour de la question électorale et « des problématiques de succession ou d'alternance » (Banegas 2012:2), que l'action de ces collectifs de jeunes a été la plus marquée et la plus médiatisée<sup>3</sup>. En Afrique de l'Ouest, par

exemple, et au Sénégal en particulier, le cas du mouvement de contestation baptisé « *Y'en a marre* » avait fait école et inspiré la naissance, le 18 juillet 2013, d'un autre mouvement au Burkina Faso, dénommé « Balai citoyen »<sup>4</sup>.

Ces mouvements ont en commun d'être mis sur les fonts baptismaux par des collectifs de jeunes, suite à une série de crises sociopolitiques (Loada 1999 ; Chouli 2012, 2013 ; Diop 2013b) et économiques (Daffé & Diagne 2008 ; Diop 2013a ; Ouédraogo 2014), dans les deux pays que nous étudions ici. Ils présentent tous les deux un fort ancrage spatial, social et temporel, inscrivant leurs luttes dans la durée, impliquant des concitoyens nationaux et de la diaspora, avec une forte utilisation du numérique, et notamment des réseaux sociaux (Facebook), pour influencer sur le fonctionnement des systèmes social et politique. Face au constat de la crise culturelle au Sénégal et d'une administration toujours en voie de rationalisation (Ly 1997:55), le mouvement « *Y'en a marre* » s'est voulu, par exemple, porteur de valeurs sociales nouvelles, à travers le slogan de « Nouveau type de Sénégalais » (NTS). Le mouvement « Balai citoyen » présente, également la singularité de vouloir « *assainir citoyennement et proprement le Burkina Faso sans se salir les mains* ». Il s'est imposé dans l'imaginaire populaire burkinabé, comme la nouvelle mode et le nouveau déclencheur des évolutions sociales et politico-institutionnelles. Le « Balai citoyen » s'est opposé avec véhémence à la modification de l'article 375<sup>5</sup> et a exigé le départ, sans condition, du pouvoir de Blaise Compaoré, à la fin de son mandat, en 2015.

Tout en les situant dans le contexte de l'environnement international mouvant, nous montrons, dans ce papier, que ces mouvements sociaux juvéniles sont au cœur des dynamiques sociales et se posent comme de véritables sentinelles de la démocratie. En dépit de multiples tentatives de canalisation (Diop 2010 ; Chouli 2012 ; Touré 2013), nous suggérons que ces nouveaux « centres » de pouvoir constituent des fenêtres d'opportunité permettant, non seulement à la démocratie de ces pays de trouver de nouvelles énergies, mais aussi, de se donner de nouveaux circuits de représentation, face à des gouvernements nationaux, devenus plus « interventionnistes » et « répressifs ».

Le texte est organisé en cinq parties. La première revient sur le cadre d'analyse. La seconde explore le fondement historique de « *Y'en a marre* » au Sénégal et du « Balai citoyen » au Burkina Faso. Les différentes « structures d'opportunités politiques » nationales et internationales, sont mobilisées dans l'argumentation, pour expliquer l'émergence de ces deux mouvements. La troisième analyse, dans le cadre du paradigme actionnaliste et de ses prolongements théoriques, leur nature politico-conflictuelle. La quatrième est consacrée aux formes de lutte mobilisées par ces mouvements. Les différentes

modalités de mobilisation sont élucidées. La cinquième apprécie l'impact de leurs actions sur l'espace public.

### **Intérêt des approches de l'actionnalisme et du processus politique pour analyser les mouvements sociaux juvéniles en Afrique de l'Ouest**

Dans les sciences sociales, notamment en science politique, un ensemble de théories explicatives a été développé pour cerner les mouvements sociaux, leur contexte d'émergence et leurs effets (Boucher 1990 ; Cefai 2007). Pourtant, les concepts et les théories explicatives élaborés, n'ont qu'une faible résonance en Afrique (McSween 2010). La primauté a surtout été accordée, dans les années 1980, au paradigme dominant de la société civile contre l'État (Diouf 1997). Malgré cette lacune partielle d'adaptation de ces paradigmes aux sociétés africaines, nous nous situons, dans cette contribution, au croisement de deux modèles d'analyse, pour appréhender les dynamiques de l'action collective et citoyenne, autour des mouvements de jeunes « *Y'en a marre* » au Sénégal et du « Balai citoyen » au Burkina Faso. Il s'agit de l'actionnalisme et du processus politique (*politicalprocess*).

L'actionnalisme pose l'hypothèse centrale de la capacité des « nouveaux » mouvements sociaux, par opposition aux mouvements ouvriers, à agir collectivement, comme acteurs historiques, sur la société pour la produire et la transformer (Touraine 1973). Le paradigme du conflit met en avant, à ce sujet, l'idée majeure que les mouvements sociaux exercent des fonctions centrales de médiation, de clarification de la conscience collective et de pression sur l'espace public (Touraine 1965). Ce qui est le cas, nous le verrons plus loin, des deux mouvements analysés. Il semble que leur activisme grandissant reste en phase avec leur désir de construire de « nouveaux » imaginaires destinés à encourager des pratiques de gestion des cités plus inclusives, transparentes et efficaces, en partenariat parfois avec la société politique.

L'approche du processus politique (*politicalprocess*) a fait l'objet de multiples développements théoriques (Ancelovici 2009 ; McSween 2010). Elle met l'accent sur « les facteurs politiques et la dynamique processuelle de l'action collective » (Ancelovici 2009:40). Ce deuxième modèle, issu de la théorie de la mobilisation des ressources<sup>6</sup> et du courant de la structure des opportunités politiques, est pertinent pour expliquer surtout les facteurs ou « préconditions structurelles » (Chouli 2013:3), à l'origine des mobilisations collectives, par exemple dans les deux pays considérés, « soit : 1) un contexte politique offrant des opportunités de mobilisation ; 2) l'existence préalable de réseaux sociaux et organisationnels permettant le recrutement, la diffusion de l'information et la mobilisation de membres ; 3) le développement et la diffusion d'un discours mobilisateur par les leaders du mouvement »

(McAdam, McCarthy & Zald 1996, cité par McSween 2010:7). En bref, le modèle d'analyse des opportunités politiques postule que le contexte politique (contraintes et opportunités) est déterminant pour la structuration ou non des mouvements sociaux.

***Aux origines des mouvements « Y'en a marre » et du « Balai citoyen », une crise des formes classiques de la représentation au Sénégal et au Burkina Faso***

L'analyse des mobilisations sociales de la jeunesse en Afrique de l'Ouest, et en particulier, au Sénégal et au Burkina Faso, doit prendre en compte le contexte structurel et conjoncturel (« épisodes de contestation ») dans lequel celles-ci ont émergé. Les facteurs qui ont conduit à la naissance des mouvements « Y'en a marre » et du « Balai citoyen » sont de plusieurs natures. On a donc intérêt à explorer différentes entrées analytiques.

Au Sénégal, l'arrivée au pouvoir de l'opposant historique d'Abdou Diouf (1980-2000), Abdoulaye Wade, qui rangeait, depuis 1988, ses campagnes électorales sous le thème du *sopi* (changement en wolof, la langue nationale dominante dans le pays), et à travers, surtout, une marche « bleue » inédite ayant mobilisé, en 2000, toute une jeunesse en euphorie, qui l'avait porté au pouvoir, va être marquée par de nombreux ratés institutionnels et économiques. L'État et ses différents démembrements, ont été en butte à la mauvaise gouvernance, aux logiques claniques et clientélistes, à l'absence de démocratisation ou, pour reprendre une expression suffisamment évocatrice de Hughes (1996), aux institutions bâtarde des institutions légitimes. On pense, d'abord, à l'affaire Alex Segura, alors représentant-résident du Fonds monétaire international (FMI) au Sénégal, auquel le président Wade aurait remis une mallette contenant une somme substantielle d'argent, à l'aéroport, juste avant son départ de fin de mission du Sénégal. Un second aspect de ces ratés institutionnels a eu trait à la phrase restée célèbre de Wade « *maa wakhoonewakheet* » ou « j'avais dit, je me dédis ». Wade disait qu'il n'allait pas se présenter aux élections présidentielles de février 2012, après avoir tenu, quelques mois plus tôt, un discours contraire. Ce double discours de Wade avait fait scandale, et inspiré la sortie, par le rappeur sénégalais Awadi d'un album titré « *maa wakhoonewakheet* ». Ce tube a finalement été choisi comme l'hymne d'un mouvement dénommé M23 (en référence à la manifestation du 23 juin 2011, organisée par des mouvements sociaux contre le projet de ticket présidentiel de Wade) et va avoir une influence considérable sur l'opinion. Il nous faut, à présent, ajouter, en troisième lieu, la transhumance politique<sup>7</sup> qui a été érigée en véritable norme, durant les deux mandats de Wade. Plusieurs ténors du régime socialiste avaient transhumé au Parti

démocratique sénégalais (PDS), sur recommandation de son régime, après la chute du président Diouf, soit pour échapper à des poursuites judiciaires, soit pour se donner un nouveau souffle dans le parti au pouvoir. Cette transhumance politique, fortement encouragée tout au long de ces douze années de pouvoir, a permis au président Wade de se faire, par moments, moins d'adversaires politiques et de construire son hégémonie<sup>8</sup>. Il ne nous semble pas utile de s'étendre, ici, sur la constitutionnalisation de la fonction de chef de parti, suite à la charte fondamentale du 22 janvier 2001 (Diop 2013 ; Samb 2013), les innombrables remaniements ministériels, l'utilisation politique d'audits ou encore la révocation des assemblées locales élues (Touré 2012). Ces inquiétudes sur la désacralisation des institutions sont renforcées par plusieurs auteurs comme El Hadji Omar Diop qui a pu écrire que la fonction ministérielle était devenue, dans de nombreux cas, une monnaie d'échange, un instrument de fidélisation des alliés politiques (2009:313).

Les politiques économiques [Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP), Stratégie de croissance accélérée (SCA), Document de politique économique et sociale (DPES)] proposées, sous la houlette des institutions financières internationales, par le régime libéral et interventionniste de Wade, n'ont pas été à la mesure des attentes citoyennes. Ils n'ont pas réussi, notamment, à relancer l'économie agricole (Diagne 2013) et le tissu industriel (Niang 2013), à réduire la pauvreté (Daffé & Diagne 2008), les inégalités en santé (Becker, Diakhaté & Fall 2008 ; Touré & Tall 2013) et le chômage, notamment celui des jeunes (Mesplé-Somps & Robilliard 2013). Selon la Banque mondiale (2009), les jeunes âgés entre 15 à 35 ans représentaient plus de 50 pour cent des demandeurs d'emploi, au Sénégal. On peut penser que les processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail, ne se sont donc pas améliorés, de 2000 à 2012, du fait de la rigidité de celui-ci, de ses contraintes structurelles<sup>9</sup> puisque, selon des statistiques nationales (ANDS 2013:71), 12,7 pour cent des jeunes étaient encore touchés par le chômage, dont une importante frange féminine. De nombreux jeunes, en cherchant à se réaliser socialement, ont choisi le chemin de l'émigration clandestine, dans des conditions de départ très souvent tragiques<sup>10</sup>. La multiplication des scandales économiques, la croissance soutenue de la dette intérieure du pays, la privatisation des sociétés nationales, n'étaient pas, en réalité, étrangères à une telle donne. Le nœud du problème a résidé dans la concentration accrue des pouvoirs autour de l'exécutif et particulièrement au palais présidentiel. Cette hypertrophie a beaucoup affecté la bonne marche des institutions, pendant une décennie. La situation budgétaire du pays a été d'ailleurs qualifiée de très alarmante entre 2007 et 2012 (Diop 2013a). Le taux d'inflation tournait autour de 6,0 pour cent entre 2007 et 2008, après

avoir atteint 2,3 pour cent en 2002 et 2,1 pour cent en 2006 (Daffé 2013:90). L'indice de développement humain (IDH) du Sénégal avait régressé en 2012, et restait inférieur à la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne, selon le Rapport mondial sur le développement humain de 2013. L'IDH du Sénégal a été de 0,47 en 2012, contre 0,471 en 2011. Le pays se situait ainsi au 154<sup>e</sup> rang mondial sur les 187 pays que comptait le classement. À ce sombre tableau, il est possible d'ajouter les « structures d'opportunité transnationales » (Cefai 2007 ; Ancelovici 2009 ; Pommerolle & Siméant 2010 ; McSween 2010), telles que la vulnérabilité du pays face aux chocs exogènes (fluctuations des cours mondiaux, des denrées de première nécessité, du pétrole) (Daffé 2013) et climatiques (cycles d'inondation) (Thiam 2013). Ce qui a eu des incidences néfastes sur le niveau de vie des populations, l'accroissement des inégalités, l'accès aux services sociaux de base, expliquant largement les multiples mouvements de grogne des associations de consommateurs.

Il y a eu, plus globalement, un sentiment de désillusion des Sénégalais sur le bilan de Wade, pourtant qualifié, au moment de sa première investiture de « héros » et de « patriarche bâtisseur » (Sarr 2013). Pendant son règne, de multiples formes de contestation et de mobilisation se sont ainsi constituées chez les étudiants (Zeilig 2004), les marchands ambulants (Diop 2010 ; Touré 2012), les mouvements citoyens (Gellar 2013), les syndicats d'enseignants (Ndiaye 2013), le mouvement hip-hop (Niang 2013), etc., pour décrier son style de gestion des deniers publics. Citant une interview réalisée le 28 février 2012 avec le coordinateur du mouvement, Fadel Barro, la lettre d'information de la Fondation Rosa Luxemburg – Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest, relate ici les circonstances historiques de la fondation du mouvement « *Y'en a marre* » (2012:4) :

Le mouvement *Y'en a marre* est né ici [à Parcelles Assainies, un quartier populaire de la banlieue dakaroise] avec des amis rappers du groupe *Keur Gui*, un groupe de rap qui est originaire de Kaolack mais actuellement basé à Dakar. Nous sommes des amis d'enfance. Nous nous sommes connus depuis Kaolack d'où nous sommes tous originaires. Ensuite on s'est retrouvé à Dakar. Ils sont devenus rappers. Nous sommes devenus journalistes. On s'est retrouvé dans le même quartier. On habite dans le même quartier aux Parcelles Assainies. C'est chez moi qu'on avait l'habitude de se rencontrer, d'échanger, de parler de la situation du pays, etc. C'est autour de ces discussions-là qu'on a décidé un jour de vraiment s'organiser parce qu'on était ce jour-là, je me rappelle dans la nuit du 15 au 16 janvier 2011. On était là en train d'échanger sur la situation du pays. On voulait envoyer des mails mais on n'avait pas d'électricité. Il y avait une longue coupure d'électricité. Alors on s'est offusqué du fait qu'on était jeune et qu'on ne faisait rien. On s'est offusqué du fait aussi que les seules personnes qui parlaient à l'époque

c'étaient des imams de Guédiawaye qui sont des personnes du troisième âge, alors que nous les jeunes on ne faisait rien. [...] Voilà autour de ça on a décidé ensemble de mettre quelque chose sur pied pour rompre, n'est-ce pas, avec ce laisser-aller-là. [...] On s'est engagé la même nuit à créer le mouvement et après de longues discussions on a trouvé le nom. On a décidé que *Y'en a marre* sera une organisation populaire qui va toucher les masses, qui va se faire l'écho des mots d'ordre et de la frustration des Sénégalais, mais qui vise surtout à ramener les préoccupations des Sénégalais au centre des débats. [...] Que la voix de la jeunesse soit audible, soit entendue, ça c'était important. Voilà, c'est comme cela que le mouvement est parti.

La situation politique, sociale et économique du Burkina Faso est pratiquement identique à celle du Sénégal, en termes de mal gouvernance, de vulnérabilité du pays, et par son classement au rang des pays les moins avancés (Ouedraogo 2014). Le régime de Blaise Compaoré avait bridé toute forme d'opposition dans le pays, entraînant une restriction de certaines des libertés d'expression (Leblanc & Gomez-Perez 2007<sup>11</sup>). À l'instar du Sénégal et d'autres régions du continent (M'baya 1995 ; Mkandawire & Olukoshi 1995), le pays a été mis sous la tutelle des institutions financières internationales désireuses de rationaliser les dépenses publiques, de réduire le poids de l'État sur les questions sociales, la régulation du développement. Le Rapport mondial sur le développement humain de 2013 situait le Burkina Faso à la 183<sup>e</sup> place sur 187 pays, avec un indice de développement humain (IDH) équivalant à 0,343 en 2012. On estimait à 3,3 pour cent environ<sup>12</sup> le nombre de chômeurs, constitué en majorité de jeunes. À ces difficultés s'ajoutent, à partir de 2008, la hausse des denrées de première nécessité, et des dysfonctionnements dans la distribution de l'électricité, l'augmentation, dans un contexte de crise de l'énergie, de près de 50 pour cent du prix de la bouteille de gaz. L'incapacité des structures institutionnelles existantes à faire face à ces carences et aléas économiques, a plutôt créé des espaces vides pour d'autres acteurs de la société civile non syndicale, désireux de transformer, d'une certaine façon, les superstructures de la société, tant sur le plan idéologique (nouvelle citoyenneté) qu'au sein de l'organisation sociale (nouvelles pratiques). C'est dans ce contexte de crise multiforme (Ouedraogo 2014) qu'est né le « Balai citoyen », autant comme vecteur de « forces sociales émergentes » (Assogba 2011) que comme porteur d'un immense espoir populaire d'alternance politique. Ce mouvement est perçu par ses concepteurs, Sam's K le Jah et Smockey, comme « un véhicule de mobilisation et de résistance dans un contexte politique qui crée et instaure l'exclusion et la marginalisation du plus grand nombre de citoyens burkinabé au profit d'une minorité qui s'octroie des privilèges indus<sup>13</sup> ». Dans sa lettre de mission, le mouvement entend lutter contre la gestion patrimoniale de l'État, la personnalisation du pouvoir, le clientélisme, la corruption et œuvrer



pour l'instauration de l'État de droit. Dans la charte du mouvement, on peut lire :

Jeunesse consciente et engagée du Faso, Chers parents, Citoyennes et citoyens balayeurs (cibals et cibelles<sup>14</sup>), Nous avons pratiqué la règle du silence pendant trop de temps. Quand on veut contraindre un peuple à accepter son insignifiance, il se doit de réagir. Notre peuple a été provoqué. Le pouvoir autiste de Blaise Compaoré multiplie depuis des mois sorties et propos attentatoires à notre cohésion nationale [...] Ne laissons pas le régime vieux de 27 ans hypothéquer notre avenir. Il a déjà causé d'innombrables dégâts par sa politique antisociale et de mauvaise gouvernance économique, avec en sus les nombreux assassinats. Ne lui laissons donc pas ébranler en profondeur les fondements de notre vivre ensemble républicain. Le projet funeste d'instituer une présidence-à-vie ou une succession dynastique est contraire à la tradition politique de ce pays depuis son indépendance en août 1960.

Il est aussi intéressant de faire le lien entre le militantisme des mouvements « *Y'en a marre* » et du « Balai citoyen » et la crise des idéologies politiques traditionnelles dominantes au Sénégal et au Burkina Faso. Dans ces pays, l'enchâssement du spirituel et du temporel a une origine ancienne et préexiste à la nouvelle modernité politique. Par exemple, au Sénégal, avant l'intrusion des jeunes et de la société civile dans le jeu politique, l'espace public, colonial et post-colonial, était surtout animé par les figures du marabout et du prince (Coulon 1981 ; Cruise O'Brien, Diop & Diouf 2002). Ils étaient les acteurs politiques majeurs. La mise en valeur des colonies et l'application des politiques de développement économique et social définies par les élites politico-administratives, au lendemain des indépendances, se sont déroulées en partie grâce à l'appui des chefferies religieuses et traditionnelles (DeDecker 1967). Il y a eu un peu partout en Afrique, notamment au Burkina Faso et au Sénégal une sorte de construction d'un compromis entre légitimité légale et rationnelle et légitimité coutumière et culturelle. Ce compromis s'est construit, au Sénégal, à certains points de vue, autour de l'idéologie du don et du contre-don (Cruise O'Brien 1992 ; Cruise O'Brien, Diop & Diouf 2002). L'État apporte son soutien matériel, technique et financier aux chefferies religieuses (constructions de mosquées ou d'instituts islamiques, appui au *ziara* annuel, soutien à l'occasion des *gamou*, *magal* ou des fêtes religieuses) et celles-ci font reconnaître, à leur tour, le pouvoir de l'État chez les disciples.

Mais le *ndigël* politique<sup>15</sup> sur lequel s'était toujours appuyé le régime socialiste depuis Léopold Sédar Senghor (1960-1980), va profondément s'effriter au cours des années 2000. Les prémices et les contours de l'épuisement du mode de régulation politique socialiste, ont été mis en lumière par de nombreux travaux (Diop, Diouf & Diaw 2000). L'issue des seconds

tours des joutes électorales présidentielles de mars 2000 et 2012, qualifiées alors par tous les observateurs internationaux de scrutins transparents, suffit à montrer comment les citoyens aspiraient, quand le besoin se faisait sentir, à un profond changement des pratiques politiques. Le signe du délitement et du rejet des idéologies politiques traditionnelles a été, en partie, l'émergence sous le second mandat d'Abdoulaye Wade d'une série de mouvements citoyens désireux d'apporter la rupture face aux politiques<sup>16</sup>. Nous pouvons citer *Bës du niakk* du guide religieux Serigne Mansour Sy Djamil, *Fekkee ma ci boole* de l'artiste Youssou Ndour, *Taxaw Tem* de l'ancien émissaire des Nations Unies, Ibrahima Fall, *Yamale* de l'homme d'affaires Bara Tall, etc. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'idée d'occuper en profondeur le terrain des préoccupations quotidiennes et citoyennes revient comme un refrain dans le contexte d'émergence du mouvement « *Y'en a marre* ». Fadel Barro, cité par la lettre d'information de la Fondation Rosa Luxemburg (2012:4), revient ici sur la signification de l'action de son mouvement, à ses débuts :

Le rassemblement du 19 [mars 2011] devait nous permettre de dire aux Sénégalais que l'histoire du Sénégal leur appartient et que cela n'appartient pas qu'aux partis politiques. Le 19 mars est l'anniversaire de l'Alternance. Nous nous sommes dit que pour la première fois, nous en tant que peuple, déconnectés des préoccupations partisans, nous pouvons dire ce qu'on veut et comment on trouve l'Alternance. On a voulu se réapproprier notre histoire, redonner le pouvoir au peuple, au simple citoyen sénégalais. C'est ce jour-là qu'on a lancé le slogan du Nouveau type de Sénégalais, le NTS. Le bien public nous appartient, c'est à nous de le défendre et de le préserver.

Un autre élément de convergence dans l'avènement des deux mouvements étudiés, est lié au sentiment partagé d'une certaine impunité des décideurs publics. Les assassinats restés célèbres de Thomas Sankara<sup>17</sup>, suite au coup d'État de Blaise Compaoré en 1987 et du journaliste Norbert Zongo, directeur du journal *L'Indépendant*, en décembre 1998 à Sapouy<sup>18</sup>, ont logiquement constitué des terrains de prédilection investis par le « Balai citoyen » pour se donner une identité sociale. Dès les années 2000 déjà, l'Organisation démocratique de la jeunesse (ODJ) s'était mobilisée contre cette série d'impunités et avait exigé du gouvernement, la juste réponse à ces crimes.

Au total, le contexte que nous venons de décrire, auparavant fustigé par d'autres acteurs de la société civile (Loada 1999), au travers de marches de protestation (Mkandawire & Olukoshi 1995), parfois violentes (Faye 2013), a exercé au cours de ces dernières années un effet considérable sur la « nouvelle » mobilisation sociale des jeunes au Sénégal et au Burkina Faso. Il a modifié surtout leurs façons de concevoir désormais la citoyenneté et leurs fonctions sociales dans leur environnement. En bref, au niveau donc le plus évident, les

mouvements juvéniles « *Y'en a marre* » et du « Balai citoyen », revigorés par l'incertitude de l'avenir, l'absence de perspectives socioéconomiques claires, le désir de changement, sont sortis de ce souhait de constituer une alternative au monopole partisan et au pouvoir hégémonique de l'État.

***La portée politique et conflictuelle de « Y'en a marre » et du « Balai citoyen »***

Il est impossible de parler de mouvement social sans que celui-ci ne s'identifie à une cause spécifique à défendre, ne se donne des règles de fonctionnement et surtout ne se dote de structures qui le maintiennent (Touraine 1965 ; Favreau 2012). De toute évidence, les mouvements « I » et du « Balai citoyen » présentent la similarité de converger tant du point de vue de leurs orientations, de leurs revendications que de leurs modes opératoires. Ils se veulent porteurs d'une « nouvelle manière de faire la politique ». Comme tels, nous pouvons les considérer comme des groupes d'intérêt institutionnel et social, défendant des intérêts moraux et symboliques (protection du bien commun, soutien à la traque des biens mal acquis, assainir la vie publique, amener les politiques à se conformer aux règles du jeu démocratique, changer la société). En faisant le pari de ne pas briguer de mandat électif, ces deux mouvements cherchent plus ou moins à s'émanciper du politique, mais s'en rapprochent paradoxalement, pour deux raisons. Primo, ils s'inscrivent dans une trajectoire d'action collective parfois pacifique, mais toujours conflictuelle. Rétrospectivement, au début de ces mouvements, il y a eu d'abord et surtout des dysfonctionnements, le conflit (Coser 1982). Ceux-ci constituent, en partie, les signes d'un bon fonctionnement de la société et de la démocratie. Plus clairement, « *Y'en a marre* » et le « Balai citoyen », sont nés dans un contexte de contestation de l'inertie et des contradictions des sociétés sénégalaise et burkinabé. Secundo, et c'est précisément relié, ces mouvements veulent transformer les règles du système social et politique, sur lesquels ces sociétés reposent, en leur impulsant, notamment, de nouvelles dynamiques qui les contraignent à se restructurer (Assogba 2010). En dénonçant la passivité des instances sociales et en contrôlant activement l'action gouvernementale, ils participent, par le rap et le reggae, qui constituent des réservoirs « folkloriques » et cognitifs par essence (Traïni 1998), au dévoilement des hypocrisies antérieures. En tant que « forces de résistance et de défense », ces deux mouvements tentent, ainsi, même timidement, de forger des identités politiques et sociales nouvelles. Sams'K le Jah, un des animateurs du « Balai citoyen », exaltait, dans une ses interviews avec la presse locale, que :

Chaque citoyen burkinabé reconsidère son rôle dans la marche de la société parce qu'on est longtemps resté en marge de toutes les décisions qui ont été

prises. Donc aujourd'hui, il faut que chacun s'implique véritablement et de façon responsable, de façon citoyenne, parce qu'on a la profonde conviction qu'un autre Burkina est possible<sup>19</sup>.

Réciproquement, nous serions tenté de croire qu'il s'agit ici du même projet idéologique qui anime le mouvement « *Y'en a marre* », dont l'ambition a été, selon son coordonnateur, « de fabriquer un individu dans un système qui permet de rendre possible le développement, qui permet de bien utiliser toutes les ressources en vue d'aller vers le développement » (Fondation Rosa Luxemburg 2012:5). Dans l'imaginaire des « *Y'en a marristes* », le NTS est ainsi destiné à susciter un « sursaut d'orgueil » chez les jeunes. Il vise à provoquer un changement de comportements et de mentalités, de même qu'à amener le citoyen à être conscient de ses droits et devoirs. Le concept sert également à lutter contre les inégalités sociales, économiques et politiques, et à promouvoir de meilleures méthodes de gouvernance. Dans l'esprit des « *Y'en a marristes* », une telle vision invite subséquemment à une redéfinition radicale des rapports dialectiques entre l'État, la société, le citoyen et son environnement. Globalement, ces mouvements, rassemblant des jeunes originaires des milieux populaires, plaident entièrement pour une nouvelle « citoyenneté constructive » et de nouveaux moyens de participation sociale aux décisions publiques<sup>20</sup>.

Les mouvements sociaux sont souvent constitués à partir d'organisations pré-structurées (Boucher 1990 ; McSween 2010). Comme nous l'avions annoncé, pour le cas de « *Y'en a marre* », le noyau central du mouvement vient du groupe de rap *Keur Gui Crew* de la ville de Kaolack (centre du pays), connu du grand public par son engagement pour les causes sociales et ses textes engagés<sup>21</sup>. Différentes configurations y sont représentées, parmi lesquelles des étudiants, des rappeurs, des diplômés, des journalistes. Parmi ses membres fondateurs et les plus en vue au plan médiatique, on peut citer Cheikh Fadel Barro, Aliou Sané, Cyril, alias *Thiaat, Kilifeu*, Malal Talla, alias Fou Malade, Simon. À l'inverse, le « Balai citoyen » est constitué par ce que certains nomment les « grandes gueules » de la musique burkinabé<sup>22</sup>. Il s'agit du reggae man Karim Sama, alias Sam's K le Jah, natif de la Côte d'Ivoire et grand idolâtre de Haïlé Sélassié et du rappeur Serge Martin Bambara, dit Smockey, figure de proue du hip-hop au Burkina Faso<sup>23</sup>, qui avaient sorti, en 2008 deux albums intitulés « Dossiers classés », en hommage au journaliste Norbert Zongo et « À balles réelles » pour fustiger les bavures policières à l'Université d'Ouagadougou et soutenir des étudiants déguerpis du campus. De plus, « *Y'en a marre* » et le « Balai citoyen » possèdent un système similaire d'organisation (coordination, clubs, porte-parole, structures extérieures, manifestes, etc.). Les principales

ressources proviennent des membres et des solidarités sociales. Pour le cas de « *Y'en a marre* », le principal bailleur du mouvement est l'ONG britannique Oxfam. L'appui des diplomaties étrangères n'est pas en reste. Plusieurs critiques ont été, en revanche, adressées aux mouvements sociaux juvéniles que nous analysons ici. Ceux-ci ne sont pas toujours autonomes financièrement pour dérouler leurs programmes, ce qui pose grandement le problème de leur subordination aux appuis extérieurs, de leur viabilité et donc de leur *empowerment*. Une autre critique, également fréquente, a trait à la dynamique « d'ongisation » des mouvements sociaux dans le but de capturer la rente du développement. La question de leurs sources de financement a fait l'objet de vives controverses, surtout, pour le cas de « *Y'en a marre* ». Cette organisation est accusée de se transformer en « affaires », en « espaces privilégiés de construction des figures de la réussite », pour amasser le plus de fonds, et d'avoir un écho international, source de notoriété pour ses dirigeants. Il y a, dans une telle vision, peu de degrés de rupture par rapport aux pratiques des partis politiques.

### ***Une pluralité de formes de lutte mobilisées***

Les mouvements sociaux de jeunes « *Y'en a marre* » et du « Balai citoyen » entendent ouvrir les élites au pouvoir aux aspirations populaires, faire prendre en considération les exigences citoyennes, à travers un processus intensifié de communication politique (Cotteret 1973:55). En ce sens, ils jouent un rôle important de cohésion sociale en insistant sur un même référentiel civique : « non au ticket présidentiel », « touche pas à ma constitution », « non à la modification de l'article 37 », « non au Sénat », « oui à un meilleur vivre ensemble ».

Les médias « traditionnels » (presse, radio, télévision, affiches) et les technologies de l'information et de la communication (internet, téléphones portables, réseaux sociaux) sont souvent considérés comme des supports de communication et de pression nécessaires, à la réussite des mobilisations citoyennes. « *Y'en a marre* » au Sénégal et le « Balai citoyen » au Burkina Faso étaient, dès leur naissance, acquis à l'idée que leurs actions auraient plus de poids, si elles étaient relayées à travers les médias. D'une certaine façon, les campagnes médiatiques et les conférences de presse, sont restées une opportunité pour eux, d'exprimer leurs doléances, de mener un lobbying et d'affirmer leurs forces. Une des fonctions des mouvements sociaux de jeunes, au Sénégal et au Burkina Faso, a été d'ailleurs de relancer, sur l'espace public, un certain nombre de débats et de revendications (amélioration du pouvoir d'achat, protection de la nature et de l'environnement, luttes contre la délinquance financière et l'impunité, passivité des Sénégalais et des Burkinabé, soutien aux entreprises en difficultés, respect de la constitution, réouverture de dossiers

judiciaires...), auparavant pris en charge par d'autres acteurs de la société civile<sup>24</sup>. Alioune Badara Diop a bien raison de souligner que « la possibilité offerte à l'expression dissidente peut potentiellement entraîner l'émergence de mouvements sociaux organisés, lesquels distillent de nouveaux enjeux sensibles, jusque-là délibérément occultés par les médias officiels » (Diop 2010:140).

Il s'agit aussi pour les mouvements de jeunes Sénégalais et Burkinabé, de constituer des coalitions d'alliances, avec des partis politiques et des organisations de la société civile de façon à mieux faire pression sur les décideurs. À cet égard, en descendant manifester dans la rue, avec l'opposition politique contre la modification de la constitution au mois de juin 2011, le mouvement « *Y'en a marre* » a exprimé son opposition au président, Abdoulaye Wade, de se faire réélire pour un troisième mandat. Cette mobilisation a finalement amené Wade à retirer son projet de ticket présidentiel. Séverine Awenengo Dalberto (2012:4) considère d'ailleurs que la réussite de cette mobilisation, doit beaucoup à la jonction entre les mouvements de la société civile et les partis politiques de l'opposition<sup>24</sup>. Cette orientation de « *Y'en a marre* » est quasiment similaire à celle du « Balai citoyen » pour qui « les frontières générationnelles, idéologiques et sociales s'effacent lorsqu'il s'agit de défendre la démocratie ». Le mouvement n'a cessé de réitérer son engagement à travailler, en synergie, dans le cadre d'une unité d'action avec des organisations de la société civile ou avec des partis politiques, regroupés autour d'un chef de file de l'opposition politique<sup>26</sup>. Avant la naissance du « Balai citoyen », différents segments de la population se sont mobilisés et se sont opposés par divers moyens au pouvoir en place, notamment en 1998 et en 2011 (commerçants, boulangers, hôteliers, industriels, pêcheurs, artisans, paysans...). Ils cherchaient à dénoncer le règne de l'impunité, de la corruption, la mise sous tutelle de la magistrature, les tracasseries policières, l'imposition de la Taxe de développement communautaire et du port du casque à Ouagadougou, la cherté de la vie, le manque d'emplois et de terres, les coupures d'eau (Chouli 2013).

Nourris de ces différents niveaux de mobilisation de portée populaire et sectorielle, menés par différents acteurs du mouvement syndical et du champ politique, les mouvements de jeunes deviennent, de fait, plus actifs sur d'autres terrains, en particulier socio-politico-institutionnels ou environnementaux. Dans une de ses sorties par voie de presse, au cours du premier trimestre de 2014, le coordonnateur du mouvement « *Y'en a marre* », Fadel Barro, avait dénoncé l'érection de la violence politique, comme forme de dialogue au sein de l'Alliance pour la République (APR), parti au pouvoir, le bradage du domaine national illustré par la construction avortée de l'ambassade de Turquie sur

la corniche ouest de Dakar (à travers le Collectif de défense du littoral<sup>27</sup>) ou encore la poursuite du projet Sen-huile, Sen-éthanol dans la commune de Mbane. De plus, les modes de communication par relations « face à face » (concerts pédagogiques, rencontres-débats, foires aux problèmes, foires aux solutions, sit-in, marches, signatures de pétitions...), organisés sur des sites symboliques tels que la place de l'Obélisque (Dakar), la Place de l'Indépendance (Dakar) ou à la Place de la Nation (Ouagadougou), constituent autant de répertoires mobilisés par ces mouvements. Ces moyens de lutte permettent, de part et d'autre, d'alerter l'opinion publique nationale et internationale, de collecter des fonds, d'informer et de sensibiliser les citoyens. Le contexte international des « opportunités politiques » (McSween 2010) est également important à prendre en compte dans l'analyse des dynamiques relationnelles des mouvements sociaux. Ceux-ci sont des systèmes ouverts, des lieux favorables à la multiplication de solidarités transfrontalières entre acteurs hétéroclites (Favreau 2012). Un réseau d'échanges et de synergie, s'est instauré, depuis, entre « *Y'en a marre* » et le « Balai citoyen ». Celui-ci s'est, d'ailleurs, beaucoup inspiré de « *Y'en a marre* », ce qui lui permet de recevoir, de l'autre, des inputs essentiels à son fonctionnement. À l'occasion de plusieurs concerts et de projections de films que le « Balai citoyen » avait organisés à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso, des représentants de « *Y'en a marre* » avaient répondu présents, pour manifester leur soutien et apporter des conseils à leur homologue burkinabé.

### ***Quels éléments de bilans tirer de l'action de « Y'en a marre » et du « Balai citoyen » ?***

Les mouvements sociaux produisent de nouveaux droits et devoirs, entraînent de nouvelles réformes et ouvrent de nouveaux acquis (Favreau 2012). « *Y'en a marre* » et le « Balai citoyen » ont permis, à travers leurs actions sur leur espace public respectif, des avancées sociales, économiques et politiques importantes. Au Sénégal, les actions de « *Y'en a marre* » pour l'alternance au pouvoir et le respect du verdict des urnes, n'ont pas été vaines. En instruisant les populations sur les enjeux de citoyenneté<sup>28</sup> et en menant des opérations médiatiques pour un meilleur accès à des services de base<sup>29</sup>, « *Y'en a marre* » présente l'originalité d'avoir contribué, à travers le mouvement des forces vives du 23 juin 2011, à une seconde alternance démocratique pacifique au Sénégal, en mars-avril 2012. Le président sortant, Abdoulaye Wade, était ainsi défait au second tour des élections présidentielles, par le candidat Macky Sall, malgré la validation controversée par le Conseil constitutionnel de sa candidature en janvier (Banegas 2012 ; Diop 2013). On peut penser, à ce sujet, que le combat idéologique mené par les « *Y'en a marristes* » a fait prendre conscience qu'un autre pouvoir, reflétant les aspirations citoyennes, pouvait être mis en place

sur la base de joutes électorales transparentes. Séverine Awenengo Dalberto développe de fort belle manière la thèse que « la force de « *Y'en a marre* » a certainement résidé dans sa capacité à incarner une nouvelle figure de la modernité, qui replace l'engagement et la citoyenneté au cœur des récits et imaginaires d'une part importante de la jeunesse » (Dalberto 2012:11).

Il est intéressant par ailleurs, de mettre à l'actif du mouvement « *Y'en a marre* », compte tenu ici de l'apport indiscutable des recommandations du mouvement plus ancien des assises politiques et citoyennes organisées en 2008-2009 et des engagements de campagne du candidat Macky Sall, les nouvelles dispositions prises dans l'amélioration de la gestion des affaires de l'État. C'est le cas par exemple des opérations d'audits de la fonction publique, l'amorce d'une réflexion sur la réforme des institutions menée par la Commission nationale de réforme des institutions (CNRI) et qui a abouti à l'adoption d'une nouvelle constitution par référendum en mars 2016, la réduction de la taille du gouvernement et du nombre d'agences, la mise en place de l'Office national anti-corruption (OFNAC), l'activation de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI) ou, sur le plan social, la diminution du coût du loyer ou le lancement de la traque des biens dits mal acquis alors piloté par cette même CREI.

Au Burkina Faso, la manifestation de protestation pacifique du 29 juin 2013 à la place de la Nation, en plein centre d'Ouagadougou, sur appel de l'opposition politique, a été un premier test d'adhésion populaire, de grande envergure, pour le « Balai citoyen ». Elle a rassemblé des milliers de manifestants, en marge de la grande manifestation contre la création d'un sénat, pour sensibiliser le public sur une « possible » alternance démocratique présidentielle, en 2015. Les manifestations du 28 juillet 2013 à Ouagadougou, Koudougou, Bobo Dioulasso, Dédougou ou Ouahigouya et celle du 18 janvier 2014, réunissant des milliers de personnes, ont également eu un écho retentissant, du fait de leur forte mobilisation populaire. Le « Balai citoyen » a de plus plaidé, dans ses mobilisations, pour la libération des étudiants incarcérés à la Maison d'arrêt et correctionnelle d'Ouagadougou<sup>30</sup>. Le déplacement d'une partie de leurs actions vers le développement d'initiatives citoyennes n'est pas à négliger dans la sphère d'intervention des mouvements sociaux (Favreau 2012). C'est le cas de « *Y'en a marre* » qui s'est illustré, à travers les chantiers du NTS, dans des activités d'éco-citoyenneté et de renaissance des structures publiques de services (opérations de réhabilitation de la cantine scolaire de l'établissement Salif Ndongo de Pikine Djidah Thiaroye Kao dans la banlieue de Dakar, rénovation des latrines et installation de bacs à ordures dans ce même établissement, etc.), palliant ainsi les lacunes des institutions publiques (État, collectivités locales) dans ces secteurs. C'est le cas également



du « Balai citoyen » dans le cadre de l'opération d'assainissement du Centre médical urbain (CMU) de Pogbi, à Ouagadougou le 5 août 2014, du projet « mobilisation des jeunes pour un suivi citoyen des politiques publiques », lancé en mai 2017, en vue d'influencer les processus de prise de décisions.

Dans un cas comme dans l'autre, les bilans des mouvements sociaux de jeunes burkinabé et sénégalais sont loin de connaître leur épilogue. Les actions menées sur l'espace médiatique par les « *Y'en a marristes* » contre la médiation pénale instituée par l'État, pour recouvrer l'argent public supposé détourné par des tenants du régime de Wade, n'ont pas abouti. Certains dignitaires du régime sortant, avaient pu bénéficier de cette mesure prévue et encadrée par la loi, au Sénégal. De la même manière, la plateforme revendicative du « Balai citoyen » appelant l'État à subventionner la Société nationale burkinabé d'électricité (SONABEL), pour mettre fin aux coupures d'électricité et délestages intempestifs n'avait pas également connu les effets escomptés. Une autre équation de ces mouvements est la construction d'alternatives concrètes aux difficultés quotidiennes des citoyens, même s'ils s'enrôlent, quoique timidement, dans des actions d'éco-citoyenneté et de développement local (Favreau 2012). Les mouvements sociaux étudiés n'offrent pas encore de programmes alternatifs aux politiques étatiques et aux programmes des partis politique, au moment où pourtant les besoins des populations en soins de santé primaires, sécurité, éducation, formation, logement, etc., demeurent croissants. Voilà pourquoi nous nous demandons si l'action de ces mouvements dont l'utilité symbolique est reconnue, et justifiée sur le plan de l'efficacité sur le terrain. Ceux-ci ne sont pas indemnes de nombreuses faiblesses institutionnelles et organisationnelles et manquent d'expertise technique, notamment pour la conception et la mise en œuvre de projets de dimension régionale ou nationale. Ils souffrent, de même, aussi d'une dépendance du court terme, et, par conséquent, d'un manque de perspectives stratégiques.

## **Conclusion**

Les stratégies d'insertion des jeunes dans les espaces publics et les arènes institutionnelles, se sont multipliées en Afrique de l'Ouest, ces dernières années. Au Sénégal et au Burkina Faso, « *Y'en a marre* » et le « Balai citoyen » se sont distingués, par leur rôle décisif, dans les dynamiques de mobilisation autour d'enjeux liés à la citoyenneté, à la consolidation de la démocratie, à la réforme des institutions, à la critique du conformisme d'antan et à la transformation des conduites individuelles et collectives. Ces deux mouvements qui ont des caractéristiques identiques, sont nés en réaction à la situation politique, culturelle et économique des deux pays étudiés et ont activement

contribué à la constitution de nouvelles représentations du monde institutionnel et social et à la créations de « nouvelles opportunités politiques ». Ils se sont affirmés comme de véritables forces de transformation sociale (Leblanc & Gomez-Perez 2007 ; Assogba 2010 ; Gellar 2013).

Les deux mouvements considérés ont pu bénéficier, au Sénégal comme au Burkina Faso, d'un contexte politique interne et externe favorable à des mobilisations. Il est marqué par la déliquescence de la classe politique traditionnelle, la gestion néo-patrimoniale du pouvoir, le développement des médias privés et des réseaux sociaux. À cela il faut ajouter le développement du mouvement altermondialiste (Ruano-Borbalan 2002 ; Pommerolle & Siméant 2010) et la question de la transition démocratique, qui a secoué l'Afrique du Nord, au début de l'année 2011, sous le nom de révolution du jasmin (Lugan2013 ; Ouédraogo 2014). « *Y'en a marre* » et le « Balai citoyen » émergent comme une nouvelle génération de groupes de pression, investissant en même temps différents thèmes socio-politico-économiques et culturels, négligés par les institutions politiques traditionnelles. Ils en font des sujets d'information et de sensibilisation ainsi que des objets de contestation, sans proposer, toutefois, de programmes alternatifs durables. La question reste entière de savoir si l'identité de ces mouvements va résister au temps (Touraine 1965) et, corrélativement, si ceux-ci vont échapper à une récupération politique. Ces mouvements semblent difficilement explicables par un seul paradigme. La perspective la plus féconde consiste à privilégier une triangulation des modèles d'analyse.

## Notes

1. Si on porte la réflexion sur un horizon historique plus lointain, ces mouvements de contestation de jeunes ne sont pas du tout nouveaux sur le continent (Chole & Ibrahim 1995). L'application des Programmes d'ajustement structurel (PAS) imposés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), par leurs effets socioéconomiques dévastateurs (en particulier les pertes d'emploi et le chômage des jeunes), avaient créé une vague de contestation chez les jeunes et les femmes du continent (Mkandawire & Olukoshi1 995). Ils ont alors mis en œuvre des stratégies de riposte à la crise, à travers des réseaux d'économie sociale et solidaire (Favreau 2012). Les années 1990 annonçaient déjà les prémises d'un « Printemps de l'Afrique » (Mkandawire 1995:83) et ont été marquées par une forte implication des jeunes dans les mouvements de contestation des régimes autocratiques, dans le cadre des conférences nationales en Afrique francophone (Ibrahim 1995 ; Daloz & Quantin 1997 ; Boulaga 2009). Au cours de cette même période, on a pu parler, par

exemple au Sénégal, du phénomène « *bulfaale* » [popularisé, entre autres, par le groupe de rap Positive Black Soul (PBS)] i. e. « sois indifférent » ou « ne t'en fais pas » comme forme de lutte et de contestation des jeunes contre les « classes dominantes » du pays » (Assobga 2011:5).

2. Les frontières de la recherche sur la question des jeunes se sont diversifiées (Mbodj 1993 ; Galland 2001 ; Leblanc & Gomez-Perez 2007 ; Lee 2014). Cette thématique a, pendant longtemps, été analysée à partir des approches, concepts et outils analytiques de l'anthropologie anglo-saxonne britannique alors dominants, en sociologie de la jeunesse. L'inscription, dans la réflexion, de la jeunesse comme « âge de la vie », « période de transition », « phase d'un cycle de vie », ponctuée par des « rites de passage » ou de la jeunesse comme « incivilité », « vulnérabilité », « itinérance », « problème » ne peut, pour nous, plus prospérer (Gauthier & de Singly 2000). Les mutations en cours, notamment sur le continent africain, appellent à une plus grande déconstruction de la recherche sur le monde juvénile. Les contextes sociaux, culturels, politiques, économiques, technologiques, démographiques qui diffèrent, d'un pays à un autre, rendent inopérante toute définition uniforme, unilinéaire et normative de la jeunesse. Toute conceptualisation sérieuse de la notion doit donc aller au-delà des idées reçues et des stéréotypes, en prenant par exemple, en compte la subjectivité de la jeunesse, longtemps définie comme une « catégorie particulière », la construction de cette subjectivité par les jeunes eux-mêmes (à travers, par exemple, la culture populaire et artistique, leurs nouveaux styles de vie, leurs nouvelles formes de langage), leurs processus d'individualisation, leur participation, dans un monde globalisé et interconnecté, aux transformations locales et transnationales (éducation, santé, emploi, sécurité, lutte contre la pauvreté, démocratie).
3. Le rôle de la presse a été considéré comme central dans ces processus démocratiques (Bianchini & Koala 2003). D'autres travaux de recherche mettent en avant, de leur côté, les relations entre les associations, les ONG et les États, comme facteurs explicatifs des révolutions arabes les relations entre les associations (Abu-Sada & Challand 2011).
4. Littéralement, « Balayer ce qui ne va pas dans la société burkinabé ». Le balai, au sens propre du terme, constitue ici un symbole, une image, un slogan, une arme de lutte citoyenne et politique à laquelle l'opposition burkinabé a parfois largement recours lors de ses meetings.
5. L'article 37 de la Constitution burkinabé prévoit la disposition suivante : « Le président du Burkina Faso est élu pour cinq ans au suffrage universel direct, égal et secret. Il est rééligible une fois ». Au pouvoir depuis 1987, Blaise Compaoré a été réélu en 2005 et en 2010, après une révision constitutionnelle du 11 avril 2000.

6. Certains auteurs comme Boucher (1990:16) ont établi un rapprochement entre la théorie de la mobilisation des ressources et la sociologie des organisations. Ce modèle est pertinent pour analyser l'aspect organisationnel des mouvements étudiés ainsi que leurs stratégies de positionnement et d'investissement de l'espace public ouest-africain.
7. Cette expression, certes très poétique, désigne précisément le passage de militants d'un parti politique à un autre. Cette transhumance induit ainsi une certaine forme de labilité dans l'engagement politique, dont les chefs d'État usent et abusent envers leurs opposants. Dans ce cadre, celui qui opère le changement est récompensé. C'est ce qui explique d'ailleurs pourquoi de nombreuses carrières politiques restent en zigzag.
8. Il nous est impossible de donner des chiffres exacts sur cette transhumance, tant elle se déclinait au pluriel. De même, on peut nuancer notre propos en mentionnant que la transhumance n'est pas forcément synonyme d'absence d'adversité. Beaucoup de conflits internes avaient éclaté au grand jour au PDS (Diop 2013b ; Touré 2013).
9. On pense ici à la multiplication d'agences pour l'emploi et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes [Fonds national de promotion de la jeunesse (FNPJ), Agence nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ), Office National pour l'emploi des jeunes de la banlieue (ONEJBAN), etc.], à leur faible articulation, à la faiblesse du secteur privé structuré et non structuré, l'inefficacité de l'investissement public, entre autres.
10. Leur slogan était « Barça ou *barçakh* », i. e. se rendre à Barcelone ou mourir. De nombreuses pirogues de fortune embarquées, pour la destination méditerranéenne, avaient chaviré, en haute mer, faisant des centaines de disparus, amenant l'opinion publique à alerter le gouvernement sur son devoir d'action.
11. Nuançons, tout de même, en mentionnant que le Sénégal, contrairement au Burkina Faso, a connu, en 2000 et en 2012, deux épisodes d'alternance politique pacifique et transparente qui ont consolidé son image de « vitrine » de démocratie en Afrique.
12. [http://www.statistiques-mondiales.com/Burkina\\_faso.html](http://www.statistiques-mondiales.com/Burkina_faso.html) page consultée le 27/09/2014.
13. <http://www.koaci.com/burkina-faso-balai-citoyen-mouvement-pour-assainir-gouvernance-83932.html> page consultée le 05/03/2014.
14. I. e. « citoyens et citoyennes balayeurs ».
15. Consignes de vote aux taalibé, i. e. de l'arabe « Taleb », signifiant écolier, disciple, élève d'un maître.
16. La classe politique sénégalaise et, en particulier, l'opposition, a été fragilisée, pendant longtemps, par des querelles de leadership [Ligue démocratique/

Mouvement pour le parti du travail (LD/MPT), Parti de l'indépendance et du travail (PIT), And-Jef/Parti africain pour la démocratie et le socialisme (AJPADS), Alliance des forces de progrès (AFP), Union pour le renouveau démocratique (URD), Parti socialiste (PS), etc.]. Cette donne a influé sur son identité et son efficacité dans sa conquête du suffrage des électeurs (Diop 2013:73), malgré une hausse considérable du nombre de partis politiques, au nombre de 228.

17. Sur la révolution nationale démocratique et populaire au Burkina Faso, voir Jean Ziegler, 1986, Sankara. Un nouveau pouvoir africain, Entretiens avec Jean-Philippe Rapp, Lausanne, Pierre-Marcel Favre/ABC.
18. Nous pouvons en outre, mentionner la mort, dans un poste de police, en février 2011 de l'élève Justin Zongo, résidant à Koudougou, qui avait entraîné plusieurs vagues de manifestations et de contestations sévèrement réprimées (Chouli 2012).
19. <http://www.afrik.com/burkina-le-balai-citoyen-veut-nettoyer-chez-compaore> page consultée le 30/04/2014.
20. D'autres auteurs parlent « de nouvelles formes de présence politique : par exemple, des rencontres régulières avec les députés, avec les partis politiques ; des tables de concertation établies durablement avec d'autres mouvements sur des enjeux communs ; de nouveaux dispositifs d'information (pas seulement des relations publiques) du mouvement portant sur ses priorités et ses actions; des prises de position en période électorale. » (Favreau 2012:7)
21. <http://www.seneclash.com/Le-mouvement-Y-en-a-marre-etend.html> page consultée le 05/03/2014.
22. <http://www.koaci.com/burkina-faso-balai-citoyen-mouvement-pour-assainir-gouvernance-83932.html> page consultée le 11/05/2014.
23. <http://www.afrikinfos.blogs.nouvelobs.com/tag/koudougou> page consultée le 11/05/2014.
24. C'est le cas de l'association « Les jeunes volontaires pour l'environnement » qui a fêté en février 2013 à Tsévié au Togo ses 10 ans et qui se mobilise dans plus d'une vingtaine de pays africains sur les questions liées à l'accès à l'énergie, l'eau potable, la protection des ressources naturelles, la lutte contre les changements climatiques. De même, au Sénégal comme dans d'autres régions d'Afrique, les syndicats de travailleurs (Fall 2006 ; Ndiaye 2013), d'étudiants (Dieng 2009 ; Zeilig 2004) ont toujours été à l'avant-garde (Mbembé 1985 ; M'baya 1995). La Confédération africaine des syndicats libres, l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire (UGTAN) ont vu le jour bien avant l'indépendance de la plupart des pays africains en 1960. Au Sénégal, également, on a encore à l'esprit le mouvement *set sétal*, être propre et rendre propre, qui s'est constitué dans les différents quartiers urbains, au début des années 1990.

25. Il était souvent difficile de séparer les combats des mouvements sociaux du combat politico-syndical, en raison de la similitude de leurs revendications qui explique parfois de telles jonctions.
26. <http://burkina24.com/news/2014/03/10/meeting-du-mpp-a-bobo-le-dementi-du-mouvement-balai-citoyen-sur-sa-participation/> page consultée le 11/05/2014.
27. Après lancement de pétitions sur les réseaux sociaux, le Collectif de défense du littoral a organisé, sur la corniche de Dakar, le samedi 12 avril 2014, une marche pacifique, pour sensibiliser et dénoncer l'attribution d'une superficie de 4 000 mètres carrés à la République de Turquie pour la construction de sa nouvelle ambassade. Cette manifestation qui a réuni de nombreux acteurs de la société civile a été dispersée par les forces de police. Des responsables de « *Y'en a marre* », très dynamiques dans la mobilisation, ont été interpellés puis libérés. En mai 2014, le président, Macky Sall, avait ordonné l'arrêt des travaux.
28. Il s'était agi, pour le mouvement « *Y'en a marre* », d'organiser des campagnes de proximité, pour l'inscription des jeunes sur les listes électorales, de mobiliser des comités de veille, pour sécuriser le vote (Touré 2013).
29. Nous pensons aux manifestations populaires contre les coupures d'électricité et notamment la pénurie d'eau qui a secoué, en septembre 2013, la capitale, Dakar, et dont la Société nationale des eaux du Sénégal (SONES) a été jugée responsable.
30. Des étudiants de l'Université d'Ouagadougou se sont mobilisés pour protester, le mercredi 31 juillet 2013, contre la décision du Centre national des œuvres universitaires (CENOU) de fermer cités et restaurants, notamment à Kossodo, Patte-d'Oie, Gounghin, Zogona. Des heurts violents avec les forces de l'ordre, s'en sont suivis, le jeudi 1<sup>er</sup> août 2013, lorsque celles-ci voulaient « reprendre » les véhicules administratifs de l'État « saisis » la veille par ces étudiants. Interpellés, plusieurs d'entre-eux ont été accusés de violences faites sur des agents de la force publique, de destruction volontaire de biens publics et privés et ont comparu à la Chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance (TGI) d'Ouagadougou. Le « Balai citoyen » avait exigé du gouvernement la fin de ces poursuites judiciaires et la libérations sans délais et sans conditions des étudiants arrêtés (voir : <http://burkina24.com/2013/08/19/fermeture-des-cites-universitaires-le-balai-citoyen-demande-au-gouvernement-de-quitter-aussi-leurs-logements-de-fonction/> page consultée le 27/09/2014.

## Références

- Abu-Sada, C. & B., Challand, 2011, « Les relations entre acteurs associatifs et État, clé de compréhension des révolutions arabes », Disponible en version électronique à l'adresse suivante : <http://humanitaire.revues.org/index931.html>. Page consultée le 05/02/2014.
- Agence nationale de la statistique et de la démographie, 2013, *Enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS-II)*, ministère de l'Économie et des Finances (MEF), Rapport définitif, mai.
- Ancelovici, M., 2009, « Esquisse d'une théorie de la contestation : Bourdieu et le modèle du processus politique », *Sociologie et sociétés*, vol. 41, n° 2, p. 39-61.
- Assogba, Y., 2010, « Théorie systémique de l'action sociale et innovation sociale », Université du Québec en Outaouais (UQO), Série : *Recherches*, n° 31, p. 1-14.
- Assogba, Y., 2011, « Insertion des jeunes exclus en Afrique », Université du Québec en Outaouais (UQO), Série : *Recherches*, n° 39, mai, p. 1-13.
- Banegas, R., 2012, « Afrique de l'Ouest : des crises de la citoyenneté », octobre, disponible en version électronique à l'adresse suivante : [http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/art\\_introrb.pdf](http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/art_introrb.pdf). Page consultée le 8 mars 2014.
- Banque mondiale, 2009, *Demande du secteur privé pour l'emploi des jeunes : conclusions de l'étude au Ghana et au Sénégal*, Réseau pour l'emploi des jeunes et Fondation internationale pour la jeunesse, juillet, DWP.
- Becker, C., Diakhaté M. & Fall, A., 2008, « Répartition des ressources et équité dans l'accès à la santé : une reproduction des inégalités ? », dans Daffé G. & Diagne A., (Éds.), *Le Sénégal face aux défis de la pauvreté. Les oubliés de la croissance*, Paris et Dakar, Karthala, CRES et CREPOS, p. 81-108.
- Bianchini, P. & Koala, S., 2003, « Presse écrite, mouvements sociaux et jeux politiques au Burkina Faso : éléments pour une socio-histoire de l'opinion dans un pays d'Afrique noire », *Les cahiers du journalisme*, n° 12, p. 170-197.
- Boucher, J., 1990, *Les mouvements sociaux. Réflexion à partir des théories de l'action collective et de la régulation*, Cahiers du CRISES, coll. Études théoriques.
- Boulaga, F.-E., 2009, *Les conférences nationales en Afrique noire. Une affaire à suivre*, Paris, Karthala.
- Cefai, D., 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte.
- Chole, E. & Ibrahim, J., (Éds.), 1995, *Processus de démocratisation en Afrique noire. Problèmes et perspectives*, Dakar, CODESRIA.
- Chouli, L., 2012, *Burkina Faso 2011. Chronique d'un mouvement social*, Toulouse, Tahin Party.
- Chouli, L., 2013, « Les mouvements sociaux de 1998 et 2011 au Burkina Faso comme indices et réponses à la crise de la représentation politique », *Le retour de la question politique : crise de la représentation et luttes démocratiques en Afrique*, 4<sup>e</sup> Colloque international de Dakar 22, 23 & 24 mai, p. 1-7.
- Coser, L.-A., 1982, *Les fonctions du conflit social*, Paris, PUF.
- Cotteret, J.-M., 1973, *Gouvernants et gouvernés. La communication politique*, Paris, PUF.
- Coulon, C., 1981, *Le marabout et le prince, Islam et pouvoir au Sénégal*, Paris, Pedone.

- Cruise O'Brien, D., 1992, « Le contrat social sénégalais à l'épreuve », *Politique africaine, Sénégal : la démocratie à l'épreuve*, n° 45, p. 9-20.
- Cruise O'Brien, D., Diop, M.-C., Diouf, M., 2002, *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala.
- Daffé, G., 2013, « Le pouvoir de l'argent et l'argent du pouvoir : la gestion de l'économie sénégalaise 2000-2010 », dans Diop, M.-C. (Éd.), 2013a, *Sénégal (2000-2012)*.
- Daffé G. & Diagne, A., (Éds.), 2008, *Le Sénégal face aux défis de la pauvreté. Les oubliés de la croissance*, Paris et Dakar, Karthala, CRES et CREPOS.
- Dalberto, S., A., 2012, « De la rue aux urnes : la longue marche de la deuxième alternance au Sénégal », octobre, Disponible en version électronique à l'adresse suivante : [http://www.sciencespo.fr/cepi/sites/sciencespo.fr/cepi/files/art\\_svd.pdf](http://www.sciencespo.fr/cepi/sites/sciencespo.fr/cepi/files/art_svd.pdf) Page consultée le 8 mars 2014.
- Daloz, J.-P. & Quantin, P., (Éds.), 1997, *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala.
- De Decker, H., 1967, *Nation et développement communautaire en Guinée et au Sénégal*, Paris, Mouton, La Haye.
- Diagne, A., 2013, « Les politiques agricoles : alignement sur les objectifs officiels et efficience », dans Diop, M.-C. (Éd.), 2013a, *Sénégal (2000-2012)*.
- Dieng, A.-A., 2009, *Les grands combats de la Fédération des étudiants d'Afrique noire : de Bandung aux indépendances 1955-1960*, Paris, l'Harmattan.
- Diop, A.-B., 2010, « Sénégal : les mouvements sociaux sous l'alternance », *Alternatives Sud*, vol. 17, p. 139-145.
- Diop, E.-H. O., 2009, *Partis politiques, démocratie et réalités sociales au Sénégal. Essai critique pour une étude réaliste du multipartisme*, Dakar, Crédila.
- Diop, M.-C., Diouf, M. & Diaw, A., 2000, « Le baobab a été déraciné. L'alternance au Sénégal », *Politique africaine, Côte d'Ivoire, la tentation ethnonationaliste*, n° 78, p. 157-179.
- Diop, M.-C. (Éd.), 2013a, *Sénégal (2000-2012). Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale*, Paris-Dakar, Karthala-CRES, Vol. 1.
- Diop, M.-C., (Éd.), 2013b, *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade. Le sopi à l'épreuve du pouvoir*, Paris-Dakar, Karthala-CRES, Vol. 2.
- Diouf, M., 1997, « Mouvements sociaux et démocratie, perspectives africaines », *Les avatars de l'État en Afrique*, GEMDEV, Paris, Karthala, p. 130-134.
- Fall, B., 2006, « Le mouvement syndical en Afrique occidentale francophone. De la tutelle des centrales métropolitaines à celle des partis nationaux uniques, ou la difficile quête d'une personnalité (1900-1968) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps. L'internationalisme en question(s)*, Vol. 4, n° 84, p. 49-58.
- Favreau, L., 2012, « Coopératives et mouvements sociaux : la face cachée de leur réussite », *Vie économique*, Vol. 3, n° 4, p. 1-11.
- Faye, O., 2013, « La violence au temps du sopi », dans Diop, M.-C., (Éd.), 2013b, *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade*.
- Fondation Rosa Luxemburg, 2012, *Actualité de la FRL*, n° 3, Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest, Dakar. Disponible en version électronique à l'adresse suivante : <http://www.rosalux.sn/wp-content/uploads/2011/01/NL3-RL-FR.pdf>. Page consultée le 08/03/2014.



- Galland, O., 2001, « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue française de sociologie*, Vol. 42, n° 4, p. 611-640.
- Gauthier, M. & de Singly, F., 2000, « Voir les jeunes autrement », *Lien social et politiques*, n° 43, p. 5-8.
- Gellar, S., 2013, « The Rise of Citizen Movements and the Consolidation of Democracy under the Abdoulaye Wade Regime (2000-2012) », dans Diop, M.-C., (Éd.), 2013b, *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade*.
- Hughes, E.-C., 1996, *Le regard sociologique, Essais choisis*, Paris, EHESS.
- Ibrahim, J., 1995, « Transition démocratique en Afrique : le défi d'un nouveau programme », dans Chole, E. & Ibrahim, J., (Éds.), 1995, *Processus de démocratisation en Afrique. Problèmes et perspectives*.
- Leblanc, M.-N. & Gomez-Perez, M., 2007, « Jeunes musulmans et citoyenneté culturelle : retour sur des expériences de recherche en Afrique de l'Ouest francophone », *Sociologie et sociétés*, vol. 39, n° 2, p. 39-59.
- Lee, J. S., 2014, « An Institutional Framework for the Study of the Transition to Adulthood », *Youth & society*, Sage Publications, vol. 46, n° 5, p. 706-730.
- Loada, A., 1999, « Réflexions sur la société civile en Afrique : Le Burkina de l'après-Zongo », *Politique africaine, la renaissance afro-asiatique ?*, n° 76, p. 136-151.
- Lugan, B., 2013, *Printemps arabe : histoire d'une tragique illusion*, Paris, Bernard Lugan.
- Ly, B., 1997, « Processus de rationalisation et changement des valeurs sociales au Sénégal », *Revue sénégalaise de sociologie*, n° 1, Université Gaston Berger de Saint-Louis, p. 21-59.
- M'baya, K., 1995, « Crise économique, ajustement et démocratie en Afrique », dans Chole, E. & Ibrahim, J., (Éds.), 1995, *Processus de démocratisation en Afrique. Problèmes et perspectives*.
- Mbembé, A., 1985, *Les Jeunes et l'Ordre politique en Afrique noire*, Paris, l'Harmattan.
- Mbodj, G., 1993, « Domaines et dimensions de la crise sociétale de la jeunesse au Sénégal », *Revue Université, Recherche et développement*, n° 2, Université Gaston Berger de Saint-Louis, p. 37-50.
- McSween, N., 2010, « Repenser l'analyse des mouvements sociaux africains », Université du Québec en Outaouais (UQO), Co-publication ARUC/ISDC et CRDC, Série : *Recherches*, n° 32, p. 1-15.
- Mesplé-Somps S. & Robilliard, A.-S., 2013, « Une croissance partagée ? Évolution de l'emploi et des indicateurs de pauvreté non monétaire 2001-2005 », dans Diop, M.-C. (Éd.), 2013a, *Sénégal (2000-2012)*.
- Mkandawire, T. & Olukoshi, A., (Eds.), 1995, *Between liberalisation and oppression : the politics of structural adjustment in Africa*, CODESRIA, Dakar.
- Ndiaye, A. I., 2013, « L'action collective protestataire (1996-2004) », dans Diop, M.-C., (Éd.), 2013b, *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade*.
- Niang, B. B., 2013, « Politique industrielle et développement économique : le cas du Sénégal », dans Diop, M.-C. (Éd.), 2013a, *Sénégal (2000-2012)*.
- Niang, A., 2013, « Le mouvement hip hop au Sénégal. Des marges à une légitimité sociale montante », dans Diop, M.-C., (Éd.), 2013b, *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade*.

- Ouédraogo, B., 2014, *Droit, démocratie et développement en Afrique. Un parfum de jasmin souffle sur le Burkina Faso*, Paris, l'Harmattan.
- Pommerolle, M.-E. & Siméant, J., 2010, « L'internationalisation du militantisme en Afrique », *Alternatives Sud*, Vol. 17, p. 229-234.
- Ruano-Borbalan, J.-C., (2002), « La société civile mondiale : mythes et réalités », *Sciences Humaines*, n° 130, p. 16-22, août-septembre.
- Sarr, I., 2013, « Du héros au patriarce bâtisseur. Évolution et rupture dans la construction de l'image d'Abdoulaye Wade », dans Diop, M.-C., (Éd.), 2013b, *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade*.
- Thiam, M. D., 2013, « Les inondations au Sénégal (2000-2011) : une gestion erratique », dans Diop, M.-C. (Éd.), 2013a, *Sénégal (2000-2012)*.
- Touraine, A., 1965, *Sociologie de l'action*, Paris, Seuil.
- Touraine, A., 1973, *Production de la société*, Paris, Seuil.
- Touré, E.-H. S.-N & Tall, A., 2013, « Chronique des décisions prises en faveur du troisième âge entre 2000 et 2010 », dans Diop, M.-C. (Éd.), 2013a, *Sénégal (2000-2012)*.
- Touré, I., 2013, « Démocratie participative, décentralisation, finances publiques et aide au développement », dans Diop, M.-C. (Éd.), 2013a, *Sénégal (2000-2012)*.
- Traïni, C., 1998, « Le militantisme « identitaire ». Déplacer ou dépasser les frontières de la « politique » ? », *La politique ailleurs*, CURAPP, PUF, p. 88-98.
- Zeilig, L., 2004, « En quête de changement politique : la mobilisation étudiante au Sénégal, 2000-2004 », *Politique africaine, Sénégal 2000-2004, l'alternance et ses contradictions*, n° 96, p. 39-58.